

Travailler à l'étranger est un excellent moyen pour enrichir son CV et les employeurs sont souvent friands des candidats ayant développé leurs compétences à l'international. Cependant, s'expatrier est une démarche importante qu'il convient d'organiser consciencieusement pour ne pas déboucher sur une impasse une fois dans le pays d'accueil.

Job Trotter

Les Français qui tentent leur chance à l'étranger sont plus nombreux d'années en années. Les principales motivations les poussant à quitter la France sont tant d'ordre personnel que professionnel : enrichissement culturel, opportunité d'évolution de carrière ou perfectionnement d'une langue étrangère. Pour changer d'horizon, le Conseil Supérieur des Français à l'Étranger estime que 52% des expatriés choisissent de s'installer en Europe (Suisse, Allemagne et Royaume-Uni en tête), quand ils sont près de 9% à opter pour les USA. Mais attiré par le rêve américain, européen ou d'ailleurs, l'exotisme du départ ne doit pas empêcher de préparer soigneusement cette aventure !

D'un pays à l'autre, les conditions d'accès à l'emploi sont différentes. Au sein de l'Union européenne ces démarches sont simplifiées, mais en dehors de l'espace communautaire les formalités sont plus restrictives. Afin d'éviter de mauvaises surprises une fois sur place, il est préférable de se renseigner depuis la France, auprès de la Maison des Français à l'Étranger www.mfe.org, l'Espace Emploi International www.emploi-international.org ou encore le Portail de l'Union européenne www.europa.eu. Ces sites Internet fourmillent d'informations utiles classées par pays et de conseils pratiques sur la mobilité internationale. Les renseignements disponibles concernent les questions de la protection sociale, la fiscalité, les conditions de vie et de travail. Des thèmes qui sont d'autant plus importants selon la nature du contrat de travail qui engage le salarié. En effet, différents statuts existent : détaché, expatrié, frontalier et ils ne garantissent pas les mêmes droits.

Pour chercher un emploi à l'international, il est essentiel d'explorer toutes les pistes. La presse étrangère est facilement accessible et de nombreux emplois sont pourvus par ce biais. Internet n'est cependant pas en reste et permet d'obtenir une vision plus globale des besoins émanant d'un marché du travail local. Les annonces en ligne permettent d'obtenir des informations capitales sur les tendances d'un secteur d'activité et les rémunérations proposées à l'étranger. L'internaute peut ainsi visiter des sites variés tels que celui de l'APEC, spécialisé pour les cadres www.apec.fr et d'autres plus généralistes avec www.monster.fr ou www.4icj.com. Aujourd'hui, près de 1,7 millions de Français travaillent à l'étranger et une majorité se déclare satisfaite d'avoir fait ce choix.

Michaël Lévy

L'œil de l'experte

Anne Kechiche, Conseillère à Levallois Emploi

« Les compétences demandées à l'international sont souvent très élevées et il convient de se renseigner sur la reconnaissance des diplômes et qualifications dans le pays d'accueil. Le Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) peut aider le candidat dans ces démarches au niveau européen. Enfin, pour postuler à l'étranger il est essentiel d'adapter le CV et la lettre de motivations aux normes locales : États-Unis, Allemagne ou Angleterre, à chacun ses mentalités ! »

